



Schéma Départemental de l'eau de la Vienne

Offre de stage « Elaboration d'un outil d'aide à la décision pour l'atteinte du Bon état écologique des masses d'eau prioritaires »

Contexte

La reconquête de l'eau et sa préservation sont d'intérêt général. Dans ce cadre, la **Direction Départementale de la Vienne (DDT86)** décline le Programme de Mesures des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE). Cette démarche est liée dans la Vienne à la mise en œuvre du Schéma Départemental de l'Eau (SDE) co-piloté avec le **Département de la Vienne**. Ce SDE est structuré autour de 5 objectifs d'intérêt général (Reconquérir et préserver la qualité des eaux ; Assurer l'équilibre entre les besoins et les ressources naturelles ; Garantir en priorité la santé publique et pérenniser les usages ; Préserver et restaurer les milieux aquatiques ; mettre en place les conditions et les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs d'intérêt général proposés par le SDE). Un programme d'actions SDE 2018-2027 a été validé. La cellule d'animation du SDE a pour mission, d'accompagner les acteurs du territoire dans la mise en œuvre de ce programme. Pour y répondre, ses missions se structurent autour de 3 grands axes : le montage d'animations pédagogiques et de conférence sur l'eau, l'animation d'ateliers d'échanges thématiques, la construction d'un Observatoire de l'eau et de ses outils de valorisation.

Pour aller plus loin : www.lavienne86.fr/le-departement/les-priorites-de-la-vienne/schema-departemental-deleau-sde-2018-2027

Sujet du stage

Le SDAGE Loire Bretagne a inscrit une liste de masses d'eau cours d'eau (MECE) prioritaires (14 MECE sur le département). L'objectif de résultat fixé est la levée, à échéance 2027, des pressions significatives qui dégradent ces masses d'eau prioritaires.

Si les priorités MECE prioritaires sont d'ores et déjà inscrites dans les stratégies opérationnelles de bassin versant (stratégies des programmes d'actions Milieux Aquatiques), il apparaît nécessaire aujourd'hui, de construire un outil à destination des maîtres d'ouvrages (élus et techniciens). Cet outil devra permettre de préciser le chemin restant à parcourir pour atteindre le bon état écologique.

- Actions restant à mettre en œuvre et déjà engagées via les programmes d'actions actuels
- Indicateurs de suivi de la mise en œuvre des actions
- Freins potentiels à la mise en œuvre des actions
- Coût (investissement/fonctionnement) du chemin restant à parcourir

Après un temps d'appropriation des objectifs, avec l'appui des membres de la cellule d'animation du SDE et des acteurs locaux, et au regard de la documentation existante, le stagiaire sera amené à :

- Définir les objectifs de l'outil d'aide à la décision
- Réaliser un état des lieux des données nécessaires et disponibles permettant l'alimentation de l'outil, récupérer ces données auprès des acteurs
- Construire la base de données et l'alimenter pour chaque masse d'eau cible

- S'assurer de la validation étape par étape du travail engagé

Ces travaux s'inscrivent dans la continuité des travaux déjà menés (stratégies départementales d'actions de certains des 35 objectifs du SDE, référentiel d'actions et d'indicateurs, ...). Ce stage nécessitera de travailler en étroite relation avec les membres Conseil Départemental et DDT de la cellule d'animation du SDE, la délégation Poitou-Limousin de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les agents du service Eau et Biodiversité de la DDT de la Vienne, les animateurs des programmes d'actions Milieux Aquatiques, les maîtres d'ouvrages de ces programmes d'actions, les membres du comité technique du SDE, ...

Profil requis

- Étudiant niveau bac +4 ou bac+5 dans les domaines de la géomatique, de l'aménagement du territoire et de l'environnement ;
- Compétences approfondies en gestion de l'eau et restauration des milieux aquatiques ;
- Connaissance des acteurs de l'eau et du fonctionnement des collectivités ;
- Maîtrise SIG (QGis) ;
- Capacité rédactionnelle, aptitude à l'organisation et au travail en autonomie, rigueur, esprit d'analyse et de synthèse ;
- Bon relationnel

Organisme recruteur

Direction Départementale des territoires de la Vienne, Service Eau et Biodiversité
20 rue de la Providence BP80523 – 86020 Poitiers cedex

Conditions de stage

- Stage ingénieur ou Master 2, de 5 à 6 mois sur printemps/été 2023. Début à définir en concertation avec le stagiaire,
- Gratification (3.90€/h) de stage versée pour un stage de plus de 308h,
- Remboursement de 50% sur l'abonnement de transport en commun,
- Accueil dans les locaux de la DDT86, 20 rue de la Providence BP80523 – 86020 Poitiers cedex
- Ordinateur mis à disposition

Contact

Géraldine LEMARCHANT – Chargée de mission planification de l'eau –
geraldine.lemarchant@vienne.gouv.fr – Tél : 05.49.03.13.26 – Port : 07.87.39.03.91

**Transmettre CV et lettre de motivation par mail à
geraldine.lemarchant@vienne.gouv.fr dès que possible et, avant le 28 février
2023.**